Première séance du conseil d'établissement 2023-2024
Mardi 3 octobre 2023 à 19 h
Classe de Mme Andréane | 6e année

École Piché-Dufrost

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

M. Dupré explique qu'il présidera la rencontre jusqu'à l'élection de la présidence.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Mme Maude Langevin sera la secrétaire pour la séance d'aujourd'hui ainsi que pour les séances à venir.

3. Vérification des présences et du quorum

Sont présents :

M. Philippe Youta
M. Pascal Lavigueur
M. Simon Ross
Mme Rachelle Philie
Mme Annie Boisvert
Mme Cynthia Poulin
M. Maxime Dupré
Mme Julie St-Germain
Mme Martine Bradette
Mme Maude Langevin
Mme Mylaine Roussy
Mme Andréanne Leboeuf

Sont absents : Mme Marie-Ève Péloquin

Nous avons quorum pour la rencontre.
Puisque nous pouvons compter jusqu'à 6 membres parents, M. Dupré invite donc Mme Leboeuf à se joindre au conseil d'établissement comme elle est la 6e élue à avoir le plus de votes lors de l'AG.

4. Période de questions du public.

Mme Laplante prend la parole au nom de l'O.P.P. Elle mentionne les mandats qu'il serait souhaitable de leur confier. Ses suggestions sont les suivantes : organisation du bal des finissants, la fête de Noël, la semaine du personnel ainsi que la fête de fin d'année. Ce sera un point discuté plus tard en rencontre.
Mme Brouillet s'informe sur un possible projet de nouveau parc-école dans la cour.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É.23-24.01

M. Pascal Lavigueur propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Élection au poste de président

C.É.23-24.02

Avant de passer aux élections, Mme Bradette propose un tour de table afin que tous puissent se présenter.
M. Dupré explique le fonctionnement des élections.
Mme Roussy propose M. Pascal Lavigueur. Il accepte le mandat. Il est élu par acclamation. Mme Bradette appuie la proposition.

7. Élection au poste de vice-président

C.É.23-24.03

Mme Poulin se propose à titre de vice-présidente. Mme Rachelle appuie la nomination.

8. Représentants au comité de parents du CSSDGS

C.É.23-24.04

Mme Poulin explique en quoi consiste le rôle des représentants au comité de parents du CSSDGS puisqu'elle a vécu l'expérience l'an dernier.
Mme Leboeuf se propose comme parent et Mme Roussy appuie.
M. Youta se propose comme parent substitut. Mme Leboeuf seconde la proposition.

9. Dénonciation d'intérêts

M. Dupré explique les formulaires à compléter comme membre du conseil d'établissement. Il explique par la suite ce qu'est le conflit d'intérêts et ce qu'il amène lors de la prise de certaines décisions. Les membres remplissent le formulaire et le remettent à Mme Langevin.

10. Dossiers menant à une prise de décision :

10.1 Budget annuel de fonctionnement du conseil

C.É.23-24.05

M. Dupré mentionne que le budget alloué au conseil d'établissement est de 400.00$.

Mme Leboeuf propose l'adoption du budget.

10.2 Approbation des règles de régie interne

C.É.23-24.06

M. Lavigueur, président, adopte les règles de régie interne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

M. Dupré informe que tous les membres du conseil d'établissement doivent suivre la formation obligatoire. Il serait préférable d'en prendre connaissance avant la prochaine séance.

10.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024

C.É.23-24.07

M. Dupré explique comment un plan de lutte est élaboré, à quoi il sert. Il nous explique également le processus mis en place en cas d'intimidation ou de violence à notre école. Il nous informe également que nous sommes tenus d'envoyer le plan de lutte au ministère de l'Éducation. Le plan de lutte contient également une nouvelle section en cas de violence sexuelle. Mme Leboeuf s'informe sur la mise en action du plan à notre école.
M. Lavigueur propose et Mme Leboeuf appuie.

10.5 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages | Consultation

M. Dupré nous informe des normes et modalités pour la présente année scolaire. La consultation d'aujourd'hui a pour objectif de recueillir les commentaires des membres du conseil d'établissement. M. Youta s'informe sur l'organisation des rencontres, à savoir si elles seront par Teams, téléphoniques ou présentielles. M. Dupré explique que l'important est que le message soit transmis aux parents. L'enseignante est libre de choisir comment elle organise les rencontres. Mme St-Germain mentionne qu'il serait possible d'informer les parents que certaines rencontres puissent se faire par Teams. Ce sera discuté en rencontre équipe-école avec les autres enseignants.

10.6 Volet financier du service de garde – Grille de tarification 2023-2024

C.É.23-24.08

Mme Boisvert nous présente la grille. Une fois approuvée, il sera alors possible de faire la facturation pour le mois de septembre. La facturation sera ajustée au courant des prochains mois afin de rattraper le retard occasionné et d'éviter de facturer le mois d'octobre trop rapidement. M. Lavigueur se questionne sur l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche. Mme Boisvert explique qu'un sondage est envoyé aux parents afin de vérifier si le service est offert durant ce congé. M. Lavigueur propose l'adoption de la grille tarifaire.

10.7 Organisme de participation des parents (O.P.P.) | Mandats

C.É.23-24.09

M.Dupré explique le rôle de l'O.P.P. Les mandats doivent être en lien avec le projet éducatif de notre école. Il nous informe que le mandat premier serait la bibliothèque puisque nous sommes en manque de parents bénévoles pour la gestion des périodes de bibliothèque avec les élèves. Nous avons également plusieurs livres qui sont en attente d'être recouvert. Mme Brouillet, membre du public, mentionne qu'elle est disponible et intéressée à recouvrir des livres. Mme Laplante, membre du public, informe qu'il serait souhaitable d'ajouter un point O.P.P. à chaque séance. Mme Poulin propose les mandats suivants : fête de Noël, fête de fin d'année, semaine du personnel, bal des finissants et bibliothèque. Marie-Lyne Boulerice peut être bénévole à l'occasion pour la bibliothèque.

10.8 Sorties et activités éducatives

C.É.23-24.10

Mme Nancy Clair, éducatrice au service de garde a fait la proposition à M. Dupré une activité parascolaire d'arts martiaux. Nous souhaitons savoir si le conseil d'établissement accepte les activités parascolaires à notre école. M. Lavigueur se demande combien d'activités sommes-nous prêts à accueillir. Mme St-Germain propose qu'il serait préférable de commencer par une seule activité étant donné que nous n'avons pas eu beaucoup de parascolaire dans les dernières années. Les membres du conseil donnent leur accord pour la vérification des tarifs et de l'horaire possible. Mme Maude effectuera également des recherches sur des cours de gardiens avertis avant la prochaine séance.
M. Dupré nous informe d'une proposition d'activité

- Activité littéraire pour les élèves de la première année faite par les enseignantes au coût de 724.00$ qui serait couvert par la mesure culture à l'école.
- Héritage St-Bernard en novembre pour la première année assumé par la mesure culture à l'école.
- Viste au zoo de Granby pour les 3e année au cout de 15$ plus les frais d'autobus. Les frais seraient assumés par la mesure culture à l'école. Monsieur Ross propose l'activité.

- Zoo de Granby à l'école pour les élèves de 2e année. Les coûts sont assumés par la mesure culture à l'école.
- Ninja Factory par le servie de garde lors de la journée pédagogique du 17 novembre. Environ 18.00$ plus les frais de transport. Mme Bradette propose l'activité.

10.9 Distribution des documents et calendrier des rencontres

M. Lavigueur propose que les documents soient envoyés par courriel. Il est proposé de varier les journées afin d'accommoder le plus de membres possibles.

2e séance	mardi 28 novembre
3e séance	mercredi 24 janvier
4e séance	mercredi 20 mars
5e séance	mercredi 22 mai
6e séance	lundi 17 juin et souper

11. Dossiers d'information :

11.1 Rapport annuel 2022-2023

M. Dupré nous informe qu'il nous enverra le rapport annuel par courriel, il souhaite que tous les membres fassent part de leurs commentaires.

11.2 Plan d'action du projet éducatif 2023-2027

Les membres ont reçu la version finale du projet éducatif adopté en mai dernier. M. Dupré informe des moyens d'action pour favoriser les apprentissages en lecture, en écriture et des habiletés sociales de tous nos élèves. Mme Leboeuf fait le lien entre nos aventures du mois et l'apprentissage des habiletés sociales.

11.3 Vie à notre école

M. Dupré nous explique le fonctionnement des comités et responsabilités à notre école. Il présente les membres des différents comités.

11.4 Correspondance et dépôt de documents

M. Lavigueur mentionne qu'il serait bien de remettre le point " Les lendemains du C.É" à l'ordre du jour afin de cibler les points importants à mentionner rapidement aux parents de l'école. Les points nommés pour la séance d'aujourd'hui sont les suivants : Plan de lutte, priorité du projet éducatif. Nommer les aventures du mois.

12. Levée de la séance

Il est proposé par M. Lavigueur de lever l'assemblée à 21 h 10.

Maxime Dupré *Directeur*	*Pascal Lavigueur* *Président*